



## **Animer les étudiants et bénévoles du programme de Mentorat à Montpellier !**

### // L'ASSOCIATION ARTICLE 1

[Article 1](#) est une association qui œuvre en faveur de l'égalité des chances et une société où l'orientation, la réussite dans les études et l'insertion professionnelle ne dépendent pas des origines sociales, économiques et culturelles. Nous sommes engagés sur 3 métiers : l'aide à l'orientation des lycéens, l'accompagnement vers la réussite des étudiants et le développement des compétences transverses des jeunes.

### // LE MENTORAT

L'objectif du mentorat est de favoriser la réussite scolaire et l'employabilité des jeunes étudiants en les mettant en relation avec un bénévole (mentor) mais aussi en leur proposant des événements qui correspondent à leurs besoins d'accompagnement.

## **Nous sommes donc à la recherche d'un volontaire en service civique pour 8 mois !**

### // MISSIONS

#### Accompagner le bon déroulement du mentorat :

- Soutien à la mise en relation des binômes et au bon déroulement du mentorat par des contacts réguliers avec les jeunes.
- Accueil des étudiants et des mentors bénévoles au sein du programme (appels téléphoniques et accueil des participants).

#### Participer à l'animation du parcours d'accompagnement collectif :

- Participation à l'organisation et à la promotion des événements du programme (séminaires, soirées digitales, visites d'entreprise, etc.)



## Missions annexes :

- Participation à la mobilisation et à l'engagement des étudiants bénévoles : animation de la communauté étudiante, aide à la communication de l'antenne (réseaux sociaux et vidéos), etc.
- Participation occasionnelle à l'animation des ateliers (vers le sup', exploration et codes professionnels) du programme [Inspire](#). Ce programme est à destination des élèves de Seconde, Première et Terminale. Son objectif est d'accompagner les lycéens dans leur orientation Post-bac.
- Participer à des réunions et des temps d'équipes. Tu pourras également proposer tes idées pour développer de nouvelles choses (activités, jeux, sensibilisation ...) si tu le souhaites.

## // CONDITIONS DE LA MISSION :

**Quand ?** Du 22 août 2022 au 22 avril 2023 (mission de 8 mois), dates flexibles

**Où ?** à Montpellier, mais des déplacements sont à prévoir dans la région Occitanie.

**Combien de temps ?** 24h/semaine (soit 3 jours par semaine à définir ensemble)

**Indemnité de 580€/mois** (+ 107,68€ si tu es boursier-e du supérieur échelon 5 à 7, ou bénéficiaire du RSA).

Dans le cadre de ton service civique, tu devras obligatoirement suivre une formation aux premiers secours (PSC1) et une formation civique et citoyenne. Ces formations auront lieu sur les horaires de missions et sont prises en charge par l'organisme.

## // PROFILS APPRÉCIÉS :

- Ponctualité, dynamisme, enthousiasme
- Goût pour le travail en équipe
- Intérêt pour l'égalité des chances
- Bon relationnel avec le public jeune

**Pour candidater, merci de prendre quelques minutes pour compléter [ce formulaire](#) !**

Une question ? Envoie un mail à [helene.simonet@article-1.eu](mailto:helene.simonet@article-1.eu)

